

Référent harcèlement sexuel, agissements

✉ commercial@cogis-formation.fr

☎ 04 82 53 96
72

📍 8, rue de la Tuilerie
01100 ARBENT

www.cogis-formation.fr



OBJECTIF

Connaître le cadre légal, prévenir, évaluer et accompagner les cas de harcèlement sexuel et moral au travail et comportement sexiste au travail,

PROGRAMME

1ère demi- journée : partie réglementaire :

1. Cadre réglementaire

- Définition juridique
- Les sanctions pénales
- Les différents acteurs

2. Les obligations de l'employeur

- Information des salariés
- Règlement intérieur
- Désignation du ou des référent(s)
- La procédure de signalement

3. Le référent harcèlement sexuel

- Sa mission
- Les moyens
- Le droit d'alerte

2ème et 3ème demi- journées : partie humaine

1-Définition

- Cadre du harcèlement : les RPS
- Violence psychique
- Harcèlement moral au travail
- Émergence de la notion de

Harcèlement sexuel au travail

2- Fonctionnement commun

- Les protagonistes et leurs liens
- Un harceleur, une ou plusieurs victimes : liens visibles et invisibles

- L'environnement proche : les témoins
- Les autres acteurs de l'entreprise

3- Harcèlement sexuel

- Les 2 types de Harcèlement sexuel : propos ou comportements à connotation sexuelle non désirés et répétés ; pression grave dans le but, réel ou apparent, d'obtenir un acte de nature sexuelle

- Frontières et distinctions entre agissements sexistes, agressions sexuelles et harcèlement sexuel
- Agissements constitutifs d'une situation de harcèlement sexuel au travail

4- Harcèlement moral

- Typologies
- Phases
- Agissements constitutifs d'une situation de harcèlement moral au travail
- Techniques de management pathogène

5- Facteurs de risques et causes du harcèlement au travail

- Facteurs de risques
- Causes : 2 courants d'explication du phénomène de harcèlement sur les lieux de travail

PROFIL STAGIAIRE

Référent harcèlement désigné par la direction, membre du CSE désigné référent harcèlement, acteur des RH, responsable et manager, direction...

PREREQUIS

- Maîtrise de la langue française
- Pas de prérequis

METHODES PEDAGOGIQUES

Pédagogie participative alternant apports théoriques et échanges avec le formateur

MODALITES DE FORMATION

10,5 h sur 3 demi-journées en salle ou à distance

MODALITES D'EVALUATION

- QCM en fin de formation
- Attestation de formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

- Partie réglementaire : maîtrise de la fonction RH, membre du collège patronal au prud'homme
- Partie humaine : psychologue du travail, intervenant en entreprise

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

PLACES OUVERTES

De 4 à 10 personnes

TARIFS

Voir devis

Retrouver nos conditions générales de vente et informations handicap sur notre site internet.

Référent harcèlement sexuel, agissements

✉ commercial@cogis-formation.fr

☎ 04 82 53 96
72

📍 8, rue de la Tuilerie
01100 ARBENT

www.cogis-formation.fr



OBJECTIF

Connaître le cadre légal, prévenir, évaluer et accompagner les cas de harcèlement sexuel et moral au travail et comportement sexiste au travail,

PROGRAMME

i. L'existence de « pervers narcissiques » et de « salariés fragiles »

ii. Changements profonds de modèles organisationnels du travail

- Stress versus harcèlement

6- Conséquences du harcèlement au travail

- Atteintes à la santé

- Troubles psychosociaux

- Pour l'organisation

7- Enjeux de la prévention

8- Comment agir ?

- Devenir acteur de la prévention à son niveau

- Agir en cas de salarié en souffrance

- Dénoncer une situation précise

i. Rédaction d'un compte rendu

chronologique et détaillé des faits

ii. Recueil des éléments de preuve

iii. Dénonciation des agissements

9- La communication, un levier majeur

- Entrer en communication avec la personne victime : l'écoute neutre et impartiale des paroles et des ressentis

- Communication efficace avec les différents acteurs de l'entreprise

- Les différentes formes de

communication pour repérer et lutter efficacement : contacts et points

d'informations en interne et en externe, points juridiques, campagne vidéo...

10- Les autres actions

- Lutter contre les faits sexistes et le harcèlement sexuel par la formation des acteurs : référent harcèlement, sentinelles, personnes victimes
- Supervision du référent et des acteurs de la santé et sécurité au travail

- Ne pas agir seul : création d'un collectif d'acteurs engagés et efficaces

- Créer des groupes de travail

11- Se préserver

12- Sécuriser la relation contractuelle entre employeur/salarié

13- Quizz harcèlement moral et/ou sexuel au travail

PROFIL STAGIAIRE

Référent harcèlement désigné par la direction, membre du CSE désigné référent harcèlement, acteur des RH, responsable et manager, direction...

PREREQUIS

- Maîtrise de la langue française

- Pas de prérequis

METHODES PEDAGOGIQUES

Pédagogie participative alternant apports théoriques et échanges avec le formateur

MODALITES DE FORMATION

10,5 h sur 3 demi-journées en salle ou à distance

MODALITES D'EVALUATION

- QCM en fin de formation

- Attestation de formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

- Partie réglementaire : maîtrise de la fonction RH, membre du collège patronal au prud'homme

- Partie humaine : psychologue du travail, intervenant en entreprise

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

PLACES OUVERTES

De 4 à 10 personnes

TARIFS

Voir devis

Retrouver nos conditions générales de vente et informations handicap sur notre site internet.